RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 03888
Numéro SIREN : 838 918 795
Nom ou dénomination : ABEKA

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2018 sous le numéro de dépôt 78704

ABEKA
Société par actions simplifiée, au capital de 150.000 euros
Siège social : 6 rue des Bateliers, 92110 Clichy
838 918 795 RCS Nanterre

(la « **Société** »)

ACTE SOUS SEING PRIVE VALANT PROCES-VERBAL
DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 10 JUILLET 2018

Les soussignés :

1. **Monsieur Alexandre DARDY**, né le 14 Août 1976 à Versailles, demeurant au 8 rue Daguerre 75014 Paris, de nationalité française, et
2. **Monsieur Mehdi TAHRI,** né le 9 Juin 1984 à Paris 12, demeurant au 176 Boulevard Bineau 92200 Neuilly sur Seine, de nationalité française,

seuls associés de la Société (les « **Associés** »), détenant ensemble la totalité des actions et droits de vote de la Société,

confirmant que l'ensemble des documents prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables leur ont été communiqués, ou qu'ils ont été tenus à leur disposition, dans les conditions et délais fixés par lesdites dispositions,

renonçant, en tant que de besoin, à se prévaloir du bénéfice des dispositions légales, réglementaires et/ou statutaires applicables relatives aux délais de convocations et/ou de mise à disposition des documents requis par la loi,

ont décidé de prendre les décisions suivantes ainsi que le permet l'article 14.2.2 des statuts de la Société :

- *Nomination du Directeur Général ;*
- *Pouvoirs pour les formalités.*

PREMIERE DECISION

(Nomination du Directeur Général)

Les Associés, statuant à l'unanimité :

décident de nommer Monsieur **Mehdi TAHRI,** né le 9 Juin 1984 à Paris 12, demeurant au 176 Boulevard Bineau 92200 Neuilly sur Seine, de nationalité française, en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée indéterminée ;

décident que sauf décision contraire ultérieure, le Directeur Général ne bénéficiera d'aucune rémunération au titre de ses fonctions.

Monsieur Mehdi TAHRI a fait savoir qu'il accepte ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune mesure pouvant lui interdire d'exercer lesdites fonctions dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Cette décision est adoptée.

AP
MT

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°78704 en date du 20/07/2018

DEUXIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Les Associés, statuant à l'unanimité donnent tous pouvoirs au Président, au Directeur Général et au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing-privé pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette décision est adoptée

* * *

Le présent acte sous seing-privé est signé par tous les Associés et sera reporté sur le registre des procès-verbaux de la Société,



Alexandre DARDY
Associé



Mehdi TAHRI
Associé